

ou l'argent, précisément parce qu'il est plus souple;

– que la confiance, si elle est organisée et garantie, peut suppléer à la matière;

– que la circulation, lorsqu'elle est facilitée, tend à produire l'activité qu'elle annonce.

Un principe actif

Ce dernier point est capital. Law ne se contente pas de dire que la monnaie doit accompagner la richesse; il suggère qu'elle peut, dans une certaine mesure, la précéder, l'appeler, l'engendrer. La circulation devient ainsi non plus un simple reflet, mais un principe actif.

Dans un premier temps, les faits semblent lui donner raison. Le crédit se développe, les échanges se multiplient, la valeur des actions de la Compagnie du Mississippi s'envole. Une prospérité nouvelle paraît surgir, comme si le mouvement lui-même produisait la richesse.

Mais ce succès contient déjà sa propre limite. Car la croissance des signes dépasse progressivement celle de la réalité qu'ils prétendent représenter. Le papier se multiplie plus vite que les richesses effectives; la valorisation précède la substance.

La confiance, sollicitée au-delà de ce qu'elle peut soutenir, change de nature. Elle cesse d'être une confiance raisonnée pour devenir une croyance. Et cette transformation est décisive: car une croyance peut s'inverser.

Symétrie implacable

Lorsque ce moment survient, la mécanique se retourne avec une symétrie implacable. Ce qui valait parce qu'on y croyait cesse de valoir pour la même raison. La vitesse qui avait porté l'ascension accélère la chute. La liquidité devient panique.

Il est essentiel de comprendre que l'effondrement ne provient pas d'un accident extérieur, mais d'une tension interne. Le système ne s'écroule pas parce qu'il est attaqué; il se défait parce qu'il a dépassé la capacité de croyance qu'il

mobilisait.

Ainsi se révèle la fragilité propre à toute construction monétaire fondée sur une expansion du signe: elle dépend d'un équilibre subtil entre anticipation et réalité. Tant que cet équilibre est maintenu, le système fonctionne, parfois avec éclat. Lorsqu'il est rompu, la correction est brutale.

Il faut néanmoins rendre justice à Law. Il n'est ni un charlatan ni un illusionniste. Il est, au contraire, l'un des premiers à avoir compris que la monnaie est d'abord une organisation de la confiance. Son erreur n'est pas d'avoir vu juste, mais d'avoir cru que cette organisation pouvait s'affranchir durablement de toute contrainte réelle.

Une étape essentielle

En cela, son système marque une étape essentielle dans l'histoire monétaire. Il inaugure une forme de pensée où la circulation n'est plus simplement un moyen, mais une puissance; où le crédit n'est plus seulement un relais, mais un moteur.

Mais il révèle en même temps la limite de cette ambition. Car si la monnaie peut accélérer l'activité, elle ne peut créer *ex nihilo* la richesse qu'elle représente. Elle peut anticiper, mais non remplacer.

On pourrait dire, pour résumer, que Law a tenté de substituer à la pesanteur du réel une dynamique de confiance organisée. Et que cette tentative, brillante dans son principe, a rencontré sa limite dans l'excès même de son succès.

C'est cette tension – entre intelligence du mécanisme et excès de croyance – qui fait du système de Law non seulement un épisode historique, mais un modèle d'intelligibilité.

Car ce qui s'y joue ne disparaît pas avec lui. Cela se transforme, se déplace, réapparaît sous d'autres formes.

Et c'est précisément ce que l'on observe avec l'expérience suivante: celle de l'assignat, où le signe monétaire, au lieu de séduire, va commencer à contraindre.

CHRONIQUE

Canoniser le roi Baudouin ?

■ La sagesse invite d'attendre que sa mémoire s'évapore pleinement de l'arène politique pour habiter l'histoire.



Éric de Beukelaer
Prêtre

Le récent livre *Baudouin, un roi face aux crises de son temps* du professeur Vincent Dujardin, ne laisse pas indifférent. Ainsi, un long chapitre concerne le dossier congolais. De nouveaux documents révèlent la position du jeune roi dans la marche vers l'indépendance, ainsi que dans l'affaire Lumumba. Ceci alimente les discussions entre historiens spécialistes de cette page de l'histoire du Congo dans un contexte de guerre froide: quels furent le rôle et la responsabilité de Baudouin ?

Par ailleurs, sur les réseaux sociaux, des voix laïques soupçonnèrent cette publication de ne pas être étrangère à la récente annonce du projet de canonisation du roi Baudouin. Il n'en est rien. Ce livre est le fruit d'années de recherches, basées sur des archives. La communauté des historiens, toutes tendances philosophiques confondues, a reconnu la chose. Pourquoi tant d'énervement ? Ces critiques objectent que, le souverain ayant refusé de signer la loi sur l'avortement, sa canonisation constituerait une attaque contre la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

L'homme transcenda le roi

J'ai rétorqué qu'à les suivre, on retrouverait paradoxalement une logique d'argumentation "Dreyfus coupable". Pour les opposants au capitaine juif, celui-ci – même innocent – ne pouvait en effet qu'être coupable, car il en allait de l'honneur de l'armée française. De même, pour ces voix laïques, Baudouin – même saint – ne pourrait être canonisé, car ceci mettrait en danger leur sanctuarisation de l'avortement. Ce parallèle entre Dreyfus et Baudouin fit grincer quelques laïques dentures... Il est pourtant cocasse d'ainsi voir des adeptes de la stricte séparation entre les cultes et la société, se mêler de canonisations, une affaire interne à l'Église. La raison en est que ces personnes... canonisent l'IVG, en apôtres de son inscription dans la constitution.

Ces jours-ci, d'aucuns présentent le roi Baudouin comme un souverain pieux, que sa religion aurait distancé de son

peuple. Rien n'est plus faux. Maurice Béjart – peu suspect de bigoterie – exprima au moment de la mort du souverain le sentiment commun: "Dans le milieu des dirigeants et des personnes haut placées, je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui a gardé tant de fraîcheur, d'humanité et de profondeur. C'est un être très rare." Quant au *Canard enchaîné* – journal rarement taxé d'idolâtrie monarchique – il salua la mémoire d'un roi de cœur. Car oui, comme me le confia un conseiller du palais: "Baudouin faisait exister ses interlocuteurs." C'est ici que se dévoile la sainteté du roi. Alors que par son aura symbolique, la fonction royale habituellement sublime l'homme ou la femme qui monte sur le trône, chez Baudouin le phénomène s'inversa: l'homme transcenda progressivement le roi.

Pas forcément notre meilleur roi

Baudouin fut un bon roi, mais pas forcément notre meilleur roi. Homme d'une époque avec ses angles morts, il commit des erreurs, si pas par action, du moins par omission. Et pourtant, ce roi timide s'est petit à petit mis à rayonner d'une lumière intérieure. Si lors de son décès, tant de Belges ont ressenti comme le deuil d'un proche, ce ne fut pas sous le coup d'une hystérie collective. Ils pleuraient un souverain peu démonstratif avec lequel ils avaient pourtant vécu une proximité intense. Ce que le cardinal Danneels illustra par des mots justes: "Il y a des rois qui sont plus que des rois. Ils sont les bergers de leur peuple."

Notre roi berger sera, je le crois, un jour canonisé. La sagesse invite cependant d'attendre que sa mémoire s'évapore pleinement de l'arène politique pour habiter l'histoire. Les saints ne sont pas des anges, mais des terriens aux mains rendues calleuses au contact avec la vie. Cela est encore plus vrai pour un chef d'État. Pour le moment encore, dans l'Afrique des grands lacs comme au pays, une canonisation du roi Baudouin serait source de malentendus. Et cela ne servirait, ni le trône, ni l'autel.

→ Blog: <http://www.ericdebeukelaer.be/>

